Frontenay-Rohan-Rohan (79)

Trésorier(e) d'association

Comptabilité / Finance

ADMR ville 2

Scannez le QR Code pour candidater

Description

Le (la) trésorier(e) est responsable de la comptabilité et gère la trésorerie. Il (elle) informe régulièrement le Conseil d'Administration de l'évolution de la situation financière de l'association. Il (elle) effectue l'interface entre l'association et la Fédération en lien avec le (la) Président(e). Il (elle) encaisse les règlements des clients, vérifie les factures et gère les impayés. Il (elle) participe au Conseil d'Administration.

Informations pratiques

Pour tout bénévole intéressé par l'ADMR, nous proposons, dans un premier temps, une découverte des missions bénévoles, du fonctionnement de l'association locale, sans engagement de part et d'autre. Puis, nous proposons des formations bénévoles adaptées aux futures responsabilités. Après cette période, si les deux parties sont d'accord, le nouveau bénévole signe une fiche de missions et est coopté au sein du Conseil d'Administration de l'association locale concernée.

Durée

Mandat de 4 ans

Description de l'association

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis plus de 70 ans. Nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans quatre domaines de service : l'autonomie, le domicile, la famille et la santé. Le réseau ADMR tire sa force d'un mode de coopération original, la complémentarité de trois acteurs : le client, le bénévole et le salarié d'intervention.

Formation des bénévoles

Lorsque des nouveaux bénévoles souhaitent rejoindre le réseau ADMR, ils bénéficient d'un double accueil : celui des bénévoles de l'association locale ainsi que de celui de la Conseillère Technique Bénévolat de la Fédération ADMR 79. Nous proposons aux nouveaux bénévoles une période de découverte des missions ainsi que des formations adaptées à leurs futures responsabilités.